

NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE PRONONCÉE
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE



N° DP 033 037 25 00099 déposée le 08/10/2025	
Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie : 15 OCT. 2025	
Par :	SCI PASSERELLES, représentée par Madame BARRERE Martine
Demeurant à :	10 Rue des Aubépines 29780 PLOUHINEC
Sur un terrain sis à :	14 Rue de la Passerelle 33640 BEAUTIRAN
Parcelle(s) :	C 375
Superficie :	479 m ²
Nature des Travaux :	Modification de façade (changement porte d'entrée)

Le Maire de la commune de BEAUTIRAN

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

Vu le PLU approuvé le 26 septembre 2013,
Vu la modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 8 décembre 2020,
Vu la modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 17 juin 2024,

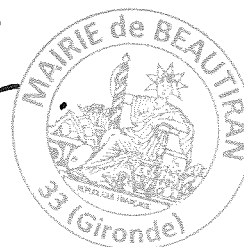
ARRETE

Article unique : La déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet décrit dans la demande susvisée.

BEAUTIRAN, le 14/10/2025

Le Maire,

Philippe BARRÈRE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.